



# ISÈRE ADOM

Les fiches techniques du projet

## En cas d'hospitalisation d'un patient / d'un bénéficiaire... Quels appuis ?

### Recevez une information !

Les professionnels recensés dans les contacts du bénéficiaire (cahier de liaison numérique), reçoivent un email d'information dès l'hospitalisation de la personne.

### Sachez qu'un lien est établi avec le service hospitalier ...

La plateforme médico sociale d'Inter Mutuelles Assistance (IMA), composée d'IDE :

- Recherche le service dans lequel le bénéficiaire a été admis.
- Identifie un interlocuteur (médecin, cadre de santé ...) au sein du service.
- Envoie une fiche de transmission (avec les coordonnées du médecin traitant, du référent sentinelle et du proche de confiance) à l'interlocuteur du CH.
- Trace ces actions d'échanges d'information dans le cahier de liaison numérique du bénéficiaire.

### Appuyez-vous sur le référent sentinelle qui assure une vigilance pour un retour à domicile sécurisé

Le référent sentinelle entre ensuite en contact avec le centre hospitalier :

- Il prépare le retour à domicile ;
- Il veille à l'organisation et la faisabilité de celui-ci auprès des professionnels concernés et des aidants : mise en place d'aides humaines, techniques, de soins ;
- Il assure le suivi des préconisations de sortie des professionnels de santé.

### Recevez des informations suite à l'hospitalisation !

- Le référent sentinelle informe les professionnels par messagerie sécurisée (mon SISRA / ARS) et notifie les informations importantes dans le cahier de liaison numérique du bénéficiaire : date de sortie, changements de prise en charge, nouvelles organisations et préconisations de sortie.
- Les professionnels de santé habilités ont accès aux comptes rendus d'hospitalisation et autres informations médicales (Mespatients/ ARS).

## En pratique ...

### Un de vos patients est hospitalisé (ou une hospitalisation est programmée), que faire ?

Vous pouvez transmettre cette information en

- inscrivant une note de catégorie hospitalisation dans le fil d'actualité du cahier de liaison numérique (dossier du bénéficiaire IsèreADOM)
- téléphonant au n° vert IsèreADOM : 0800 38 00 38

### Comment vous connecter au dossier de la personne ?

Avec l'accord du patient/bénéficiaire vous pouvez accéder à son cahier de liaison numérique

**Vous êtes un professionnel du secteur médico social et n'avez pas d'accès**, vous pouvez demander au bénéficiaire, à son proche de confiance ou à son référent sentinelle de vous créer un compte et de vous accorder des droits. Vous devrez leur fournir votre adresse email. Ensuite pour accéder, connecter vous à IsèreADOM :

<https://www.isereadom.fr>

**Vous êtes un professionnel du secteur sanitaire**, vous pouvez vous connecter au dossier de la personne via le site SISRA : <https://www.sante-ra.fr>

Connectez-vous (ou suivez les instructions pour une « Première connexion »), une fois authentifié sur le portail SISRA, déroulez la liste « Ajouter un service » et sélectionnez IsèreADOM : une vignette IsèreADOM apparaîtra dans la section « Mes Applications », qui vous dirigera vers la liste des dossiers des bénéficiaires sur lesquels vous êtes autorisés.

Vous devez aussi demander au bénéficiaire, à son proche de confiance ou à son référent sentinelle de vous créer un compte et de vous accorder des droits. Vous devrez leur fournir votre adresse email.

**Pour être autorisé sur un dossier, contactez le bénéficiaire lui-même ou le n° vert IsèreADOM (0800 38 00 38)**

--- oOo ---

Pour s'abonner à la newsletter d'IsèreADOM et contacter le chef de projet : [isereadom@isere.fr](mailto:isereadom@isere.fr).

Pour en savoir plus : <https://www.isere.fr/isereadom> et <https://www.isereadom.fr> rubrique FAQ.

